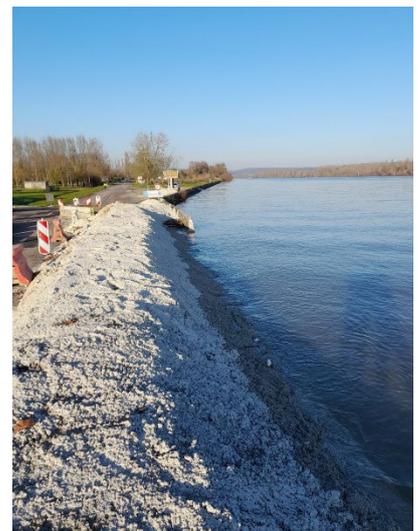


Rouen, le vendredi 7 mars 2025

| Routes |

## Digue de Beaulieu entre Mauny et Bardouville : lancement des travaux de reconstruction début avril

Les services du Département de la Seine-Maritime mettent tout en œuvre pour rétablir le fonctionnement du passage d'eau. Lors des inondations d'avril 2024, la digue située sur le hameau de Beaulieu a cédé, générant une importante inondation. Le Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande a sécurisé en urgence le site, installé des conduites de ressuyage et mis en place une digue de protection temporaire le temps d'effectuer les diagnostics préalables, de concevoir le projet de reconstruction et d'obtenir l'autorisation préfectorale indispensable pour engager les travaux. Ces dernières étapes viennent de s'achever. Ce chantier essentiel pour la sécurité des habitants du hameau va pouvoir donc démarrer. Il sera réalisé conjointement par le Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande et le Département de la Seine-Maritime. Les travaux de réparation de la digue de Mauny – Bardouville et de reprise de la chaussée débuteront juste après les grandes marées début avril et s'étendront sur une durée de trois mois.



Cette opération est prévue en deux temps : tout d'abord le syndicat interviendra sur la structure de la digue en procédant à la purge des matériaux dégradés, la reprise de l'étanchéité du perré et la réfection de la murette, puis le Département prendra en charge la réhabilitation de la chaussée sur la zone concernée.

Ces travaux vont nécessiter une ouverture en profondeur de la chaussée. Pour permettre le bon déroulement du chantier, la route départementale longeant la Seine devra être entièrement fermée à la circulation sur la zone concernée. Une déviation sera mise en place sur le plateau, suivant un itinéraire similaire à celui utilisé lors des travaux de pose des canalisations de ressuyage l'été dernier.

Nous remercions les usagers pour leur compréhension et leur vigilance durant cette période de travaux indispensables à la protection contre les inondations et à la pérennité des infrastructures routières.

### CONTACT PRESSE

Aurore PACAUD • Chargée de relations presse • 02 35 03 57 39 • [aurore.pacaud@seinemaritime.fr](mailto:aurore.pacaud@seinemaritime.fr)  
Sylvie SUZANON • Chargée de relations presse • 02 35 03 54 12 • [sylvie.suzanon@seinemaritime.fr](mailto:sylvie.suzanon@seinemaritime.fr)  
Aurélia JUBLIN-CHARTIER • Conseillère presse du Président • 06 61 33 07 26 • [aurelia.jublin-chartier@seinemaritime.fr](mailto:aurelia.jublin-chartier@seinemaritime.fr)